

COMPTES-RENDU n° 3 (Année 1985)

Comme les années précédentes et dans un même souci d'information voici un bref résumé des diverses réalisations pour l'année écoulée et des projets pour 1986.

BUDGET

Il s'élève en section de fonctionnement à : 270 537 F.
 et en section d'investissement à : 59 333 F.
 dont 62 705 F. proviennent de la part de vos impôts locaux qui revient à la Commune.

Voici comment se répartit le budget de fonctionnement :

| | |
|--|------------|
| - Charges de fonctionnement | 166 380 F. |
| (Personnel, charges sociales, électricité, chauffage) | |
| - Travaux d'entretien | 57 000 F. |
| - Investissement travaux | 47 157 F. |
| Total | 270 537 F. |

Voici la répartition du produit des impôts locaux

| Contributions | A la commune | Au District | Au Dé- partement | Taxes annexes | Total |
|---------------------------|-----------------|----------------|---------------------|------------------|-----------|
| Taxe d'habitation | 9 136 F | 17 062 F | 24 720 F | | |
| Foncier Bâti | 10 008 F | 17 084 F | 18 209 F | | |
| Foncier non bâti | 40 035 F | 50 749 F | 67 085 F | | |
| Taxe Pro- fessionnelle | 3 526 F | 1 893 F | 2 038 F | | |
| Total | 62 705 F | 86 788 F | 112 052 F | 35 380 F | 296 925 F |
| Pourcentage | 21.12 % | 29.23 % | 37.74 % | 11.91 % | 100 % |

Le taux des différentes taxes d'imposition 1984 a été reconduit pour 1985. Il faut noter que les bases d'imposition ont été revalorisés par l'Etat de 8 % pour 1985.

Taux des contributions

| Contributions | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|----------------------|---------|--------|---------|---------|
| Taxe d'habitation | 2.42 % | 1.41 % | 2.35 % | 2.35 % |
| Foncier Bâti | 6.03 % | 3.52 % | 5.87 % | 5.87 % |
| Foncier non bâti | 15.95 % | 9.30 % | 15.50 % | 15.50 % |
| Taxe Professionnelle | 10.69 % | 6.23 % | 10.38 % | 10.38 % |

TRAVAUX ET PROJETS

Salle communale

Nous avons acquis un réfrigérateur et des placards de rangement, aménagé un local de débarras (béton, porte), installé l'électricité au bloc sanitaire.

Le District ayant accepté de participer à la construction et l'aménagement de salles communales, nous allons obtenir une subvention de 46 000 F pour les travaux déjà effectués et de 50 % du montant des travaux à réaliser. Cette aide nous permettra de poursuivre certains aménagements : sol, accoustique, local de rangement à la place des anciens préaux, abords.

Cette salle utilisée gratuitement et fréquemment par les diverses associations communales a été louée à plusieurs reprises, le produit de ces locations a rapporté 6 300 F en 1985.

Ancienne mairie

Les enduits ont été remplacés par du placo-mur, une fenêtre a été changée et une autre réparée. Nous avons prévu la pose de plinthes et la réfection de l'électricité. Le local servira de salle de catéchisme.

Eglise

Les travaux suivants ont été effectués :

- peinture du portail, portes et fenêtre de la sacristie, barrière du cimetière et du calvaire.

- joints aux marches du perron et au calvaire.

Une équipe de bénévoles s'est dévouée pour repeindre une partie de l'intérieur de l'église.

Après l'examen des vitraux fait par un maître-verrier (M. BOURGET), le conseil a décidé d'en commander la réparation. Celle-ci sera effectuée au printemps prochain. Le devis des travaux s'élève à 53 000 F, somme qui est déjà disponible (budget 85). Nous regrettons que, malgré nos demandes, aucune subvention ne nous ait été accordée ni par le Département, ni par l'Etat.

Ecole

La peinture de la 2^o classe et de son couloir a été réalisée.

A notre demande, le District a créé une nouvelle entrée, débouchant sur la place, pour une meilleure sécurité des enfants. De même, il a pris en charge la peinture des volets extérieurs et celle des portes des préaux et sanitaires, les canalisations d'évacuation des sanitaires des logements et la réfection des salles d'eau.

Comme partout ailleurs, l'école a été dotée d'un ordinateur, dans le cadre du plan " Informatique pour tous ".

Pour 1986, nous avons demandé la remise en état de la clôture du terrain scolaire. De plus, nous étudions la pose d'un abri bus sur la place.

Voirie

En 1985, l'enlèvement des accotements a été exécuté sur la route de l'église au Buisson ainsi que celle du Hameau de la Lande et de Maticat.

Comme prévu, une rembarde de sécurité a été posée en bordure de la Divette, avec des poteaux en bois récupérés gratuitement. 120 T. de cailloux ont été réparties pour l'entretien des chemins ruraux.

Avec la participation des riverains, il y a eu remise en état des ponts de l'Épinette, des Bessineries et du lavoir du Hameau Salley.

Le District a procédé au recouvrement superficiel de la route du Sic, de la descente vers le château et de l'accès à la maison Châtel. Le pont du Sic dont l'état se détériorait a également été réparé.

Certains travaux de remise en état ou d'entretien ont été réalisés aux lavoirs du Hameau du Sic, de la Lande, de Maticat.

Prévisions :

- Finir de buser l'entrée du chemin d'accès chez M. FERREY avant goudronnage afin d'élargir la chaussée.
- Busage allant de la barrière du cimetière à l'ancienne mairie.
- Goudronnage de la route allant de l'église au Buisson.
- Nous envisageons la pose d'un éclairage public afin de faciliter la sortie de la salle communale la nuit.

URBANISME

Il y a eu 5 permis de construire accordés en 1985 dont 2 pour des constructions neuves, 2 pour des innovations et 1 pour un agrandissement.

ANIMATION

La municipalité se réjouit de la vitalité des différentes associations : société de chasse, club la Joie de Vivre et Association de Loisirs. Leurs activités favorisent les rencontres, la détente dans l'amitié et contribuent efficacement à la vie de notre commune.

Voici donc un résumé de ce qui a été fait en 1985 et quelques projets pour 1986. Notre but est d'essayer de travailler dans l'intérêt de tous. Cela ne peut être fait sans une meilleure connaissance de ce que chacun pense ou souhaite, aussi attendons-nous remarques et suggestions.